



# ATTESTATION D'APTITUDE À LA MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGÈNES



## OBJECTIFS

Approfondir les connaissances nécessaires à l'obtention de l'attestation d'aptitude de catégorie 1 et catégorie 2.

Connaître la réglementation au niveau du contrôle d'étanchéité, la maintenance et l'entretien, la mise en service, la récupération des fluides des équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

Connaître la réglementation liée au décret 2007-737 du 7 mai 2007, relatif aux fluides.

## CONTENU

Mise en œuvre d'une installation :  
Thermodynamique, notion de base sur l'installation, l'entretien et la maintenance des installations frigorifiques, contrôler la mise en service, contrôler l'étanchéité, composants, tuyauterie.

Habilitation : Test d'évaluation finale, attestation de catégorie 1 ou 2.

## EN ALTERNANCE

Non

## MODALITÉ D'ADMISSION

### MODALITES D'ACCES

Entretien individuel, CV

### DELAIS D'ACCES

Entrée sortie PERIODIQUE

1 session par mois

Sous réserve d'un effectif suffisant

## TARIF

Consulter le Greta

## DURÉE INDICATIVE

7 à 35 heures

## A NOTER

**Formation éligible au compte personnel de formation**

Attestation catégorie 01 : Code CPF **236123**

Attestation catégorie 02 : Code CPF **236901**

Contacts

**GRETA GRENOBLE**

**Centre Permanent du Bâtiment, Grenoble**

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

BOUX Sophie

Tél : 04 76 84 20 60

